

■ **ARMARY SARL**, à Aubonne, chemin de l'Ouriettaz 173, CH-550-1049120-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 15 décembre 2006. But: arrosage et production d'énergie électrique. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Reprise de biens: équipements et autres investissements effectués par les fondateurs en vue de la mise en service immédiate de la micro-centrale qui sera exploitée par la société pour CHF 592'747.35. Associés, chacun avec une part de CHF 4'000: Streit Adrian, d'Aubonne, à Aubonne, gérant avec signature collective à deux, Commune d'Aubonne, à Aubonne, Favre Michel, d'Ecoteaux, à Aubonne, Roth Gottfried, de Seedorf (BE), à Aubonne, et Société Electrique des Forces de l'Aubonne, à Aubonne, les quatre sans signature. Signature collective à deux est conférée à: Jan Christian, de Corcelles-près-Payerne, à Lavigny, et Rossier Luc-Etienne, de Rougemont, à Aubonne, tous deux gérants. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 14301 du 20.12.2006
(03700646 / CH-550.1.049.120-9)